



La Négociation Annuelle Obligatoire qui porte sur les salaires s'est close le 25 février.

Après seulement 3 séances de négociation, que nous ne pouvons qualifier ni d'intenses, ni de constructives, la direction n'a pas varié de sa proposition initiale :

0,3 % distribués en nombre de points + l'ancienneté théorique (0,9%).

Doit-on vous rappeler le contexte économique MAAF ?

- Un chiffre d'affaire en hausse et un excédent excellents depuis plus de 10 ans
- Une économie de 6,1 millions € sur les cotisations sociales patronales du fait du Crédit d'Impôt Compétitivité et l'Emploi

Nous sommes persuadés que l'entreprise pouvait faire bien plus pour partager ses richesses avec ceux qui les produisent : ses salariés.

La direction MAAF, en n'augmentant pas les salaires, participe à l'austérité et au démantèlement de la sécurité sociale.

Alors, à la MAAF aussi, il nous faut passer à l'action :

**A l'instar de leurs fédérations respectives,
les syndicats CGT et FO de l'UES MAAF appellent
les salariés de l'UES MAAF à participer
à manifester leur mécontentement
et à participer aux actions le 18 mars 2014.**

**Pour le siège social nous vous invitons à une heure
d'information intersyndicale à 11h (lieu à définir
vous sera précisé ultérieurement).**



La FSPBA CGT (fédération des syndicats du personnel de la banque et de l'assurance et la FEC-FO (sections fédérales des assurances et du crédit) se sont rencontrées le 20/02/2014.

Face aux déclarations du président de la République qui confirment une politique d'austérité qui dégrade les conditions de vie du plus grand nombre, notamment des salariés du privé comme du public, qui distribue par milliards des cadeaux au patronat et est profondément néfaste à l'économie.

Face au gel des salaires que le patronat de nos professions prétend imposer alors que, dans le même temps, les profits des actionnaires et les rémunérations des hauts dirigeants ne cessent d'augmenter.

Face à la dégradation des conditions de travail dans nos secteurs, la course aux objectifs, le « lean management » qui font des dégâts chez les salariés et les opposent entre eux.

Contre "le pacte de responsabilité"¹ qui vise à entraîner les organisations syndicales dans la mise en œuvre de la rigueur, nos deux organisations syndicales exigent :

- **le maintien du financement de la branche famille par la cotisation employeur, partie intégrante du salaire (30 milliards)**
- **l'annulation des économies annoncées sur la dépense publique (50 milliards)**

Les fédérations CGT et FO revendiquent:

- **l'augmentation générale des salaires pour relancer la croissance et permettre aux salariés de vivre de leur travail, favorisant ainsi plus de recettes pour la sécurité sociale et plus de rentrées fiscales pour financer les services publics**
- **l'arrêt des restructurations, des licenciements, et des suppressions d'emplois**

**Les fédérations CGT et FO appellent
les salariés des secteurs de la banque et de l'assurance
à faire grève et à manifester le 18 mars.**

Elles invitent leurs syndicats et sections syndicales à se rencontrer dans les entreprises afin d'assurer la réussite de la journée de grève interprofessionnelle du 18 mars.

¹ Nos fédérations dénoncent ce pacte comme la réalisation du projet que Denis Kessler définissait comme le détricotage systématique de toutes les conquêtes du Conseil National de la Résistance de 1945.